

**COMMUNE DE CATLLAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-11-1-4

**Date de convocation :**

**07/11/2025**

Nombre de membres en exercice : **15**

Nombre de présents : **9**

Procurations : **2**

Absents : **4**

Suffrages exprimés : **11**

**POUR : 11**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**OBJET : DECISION  
BUDGETAIRE MODIFICATIVE –  
BUDGET COMMUNE**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le sept novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

**Présents :** Josette PUJOL, Gérald BARJAVEL, Séverine PRADEILLE, Nicole ARQUER, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA, Laurent ALBECQ, Pierre BES, Sandrine LECOMTE.

**Procurations :** Léa BARJAVEL à Gérald BARJAVEL, Sandrine LECOMTE à Nicole ARQUER.

**Absents :** Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH, Catherine PECH, Michel BOFFA.

Monsieur Pierre BES est élu secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que :

Madame le Maire informe l'assemblée qu'afin d'ajuster les crédits budgétaires pour les opérations d'investissements de la commune mais aussi afin de régulariser des opérations comptables d'avances sur immobilisation, il serait nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire.

Compte tenu de ces éléments, madame le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

- Dépenses :
  - C/673 : + 21 275 €
  - C/21538 (041) : + 35 100 €
  - C/2135 opération 202508 (Installation PAC 22 route nationale) : + 10 600 €
  - C/2135 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : - 10 150 €
  - C/204183 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 10 150 €
  - C/2152 opération 202503 (Aménagement entrée Montcamill) : - 45 000 €
  - C/231 opération 202102 (Aménagement rue en haut) : - 40 000 €
  - C/2111 opération 202506 (Acquisitions foncières) : + 105 924 €
- Recettes :
  - C/773 : + 21 275 €
  - C/238 (041) : + 35 100 €
  - C/1345 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 10 700 €
  - C/1323 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 19 524 €
  - C/1345 opération 202503 (Aménagement entrée Montcamill) : + 6 300 €
  - C/1323 opération 202102 (Aménagement rue en haut) : - 5 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

• D'approuver la décision budgétaire modificative telle que proposée par son Maire soit :

○ Dépenses :

- C/673 : + 21 275 €
- C/21538 (041) : + 35 100 €
- C/2135 opération 202508 (Installation PAC 22 route nationale) : + 10 600 €
- C/2135 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : - 10 150 €
- C/204183 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 10 150 €

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 066-216600452-20251124-073\_2025-BF

Berger  
Levrault

- C/2152 opération 202503 (Aménagement entrée Montc...)
- C/231 opération 202102 (Aménagement rue en haut) : - 40 000 €
- C/2111 opération 202506 (Acquisitions foncières) : + 105 924 €

- Recettes :

- C/773 : + 21 275 €
- C/238 (041) : + 35 100 €
- C/1345 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 10 700 €
- C/1323 opération 202501 (Aménagement parking cimetière) : + 19 524 €
- C/1345 opération 202503 (Aménagement entrée Montcamill) : + 6 300 €
- C/1323 opération 202102 (Aménagement rue en haut) : - 5 000 €

- D'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Josette PUJOL.

